

Reconnaître et revaloriser notre métier Faire respecter nos droits et nos statuts

VOTEZ



PROFESSEURS DE CHAIRES SUPÉRIEURES

Le SNES, syndicat de la FSU, agit pour une véritable revalorisation de notre métier dans toutes ses dimensions.

Le SNES-FSU a résolument combattu les projets qui augmentaient les obligations de service des professeurs des classes préparatoires. **Il a activement participé à la mobilisation des collègues**, qui a abouti à l'abandon de ces dispositions.

Dans le cadre de **l'amélioration des carrières**, le SNES-FSU demande un accès plus rapide des chaires supérieures à l'échelle lettre A et un débouché vers l'échelle B.

Le SNES-FSU dénonce les fermetures abusives de classes préparatoires conséquences de restrictions budgétaires. Il défend notamment les classes de proximité et celles qui accueillent des bacheliers technologiques, qui sont essentielles pour obtenir une réelle diversité sociale en classes préparatoires.

Le SNES-FSU demande un contrôle de la procédure admission post-bac afin d'améliorer l'efficacité du recrutement au lieu d'être un outil purement gestionnaire, dévoyé par certains recteurs.

Le SNES-FSU exige une évaluation des nouvelles classes préparatoires récemment créées, CPES ou partenariat avec une université. Il dénonce la concurrence stérile, au sein du service public, de certaines de ces formations supérieures avec des classes existantes.

Le SNES, syndicat de la FSU, est **majoritaire dans la profession**. Ainsi, en classes préparatoires, la CAPN des chaires supérieures comprend trois élus SNES sur quatre. Nous vous demandons de nous renouveler cette confiance.



Voter pour le SNES, syndicat de la FSU, c'est :

→ **être représenté au sein des CAP** par des élus travaillant à vos côtés, déterminés à peser et lutter pour améliorer vos conditions d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;

→ **donner plus de force à un syndicat** fortement implanté dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun et de faire évoluer le système éducatif dans le respect des missions et statuts des personnels.

Ces orientations sont défendues également dans les **comités techniques** par la **FSU**, première fédération de l'Éducation, particulièrement représentative dans la Fonction publique, présente dans tous les débats qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.